



La Lettre de l'Etat dans le Haut-Rhin

www.haut-rhin.pref.gouv.fr

N° 2 - octobre 2009

Editorial



En 2009, le budget de l'Etat a joué un rôle clé pour amortir la crise. Des mesures importantes pour relancer l'économie et protéger l'emploi ont été mises en oeuvre. Cet effort a été payant puisque la France, tout comme l'Allemagne et le Japon, a une croissance positive aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2009.

2010 va être une année essentielle pour l'économie française en vue de la sortie de crise. C'est pourquoi, le projet de loi de finances pour 2010 a pour objectif d'accompagner et de consolider la reprise. Il s'articule autour de trois grandes priorités :

- continuer à soutenir l'économie et l'emploi en prolongeant certaines mesures du plan de relance ;
- restaurer la compétitivité de nos entreprises avec la suppression de la taxe professionnelle ;
- verdir notre fiscalité pour orienter la consommation des entreprises et des ménages vers les énergies propres : c'est tout l'objet de la mise en oeuvre de la taxe carbone.

Les services de l'Etat s'impliquent au quotidien afin de soutenir les projets du plan de relance engagés dans le Haut-Rhin.

En effet, ces projets soutiennent l'activité et donc l'emploi qui demeure aujourd'hui notre préoccupation première et qui le restera jusqu'à ce qu'il s'améliore. L'heure est plus que jamais à la poursuite des actions entreprises et à la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Pierre-André PEYVEL
Préfet du Haut-Rhin

Sommaire

Manifestations - Page 2

Préfecture du Haut-Rhin : beau succès lors des Journées européennes du patrimoine

La journée de la sécurité intérieure 2009

Signature - Page 3

Haut-Rhin signature d'un protocole de coordination préfecture/services pénitentiaires

Rencontre interrégionale de la zone grand Est

Economie - Pages 4 et 5

Bilan du plan de relance

Mobilisation pour l'emploi des jeunes

Sécurité routière - Pages 6 et 7

Un nouveau matériel à la disposition des collectivités territoriales

Signature du Document Général d'Orientations en sécurité routière

Visites - Page 8

Exercice au tunnel Maurice Lemaire du 18 septembre 2009

Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer

Autres visites ministérielles



Manifestations

Préfecture du Haut-Rhin beau succès lors des Journées européennes du patrimoine

Le samedi 19 septembre 2009, la Préfecture du Haut-Rhin a accueilli quatre groupes totalisant 95 personnes.

Elle fut édifée selon les plans de la Préfecture de CHAUMONT en Haute-Marne, révisés par LEFUEL, architecte du Louvre. Toutefois, le bâtiment est retourné : la façade sur cour de CHAUMONT devient la façade sur jardin à COLMAR et inversement. De style Louis XIII, l'hôtel de la Préfecture se compose d'un bâtiment central flanqué d'une double rangée d'ailes latérales. Les travaux de construction commencés en 1862 s'achèvent quatre ans plus tard. Le Préfet prend possession du nouvel hôtel au mois de juillet 1866. Le

bâtiment est ensuite occupé par l'administration allemande pendant l'annexion de l'Alsace à l'Empire allemand de 1870 à 1918, puis pendant l'occupation de la deuxième guerre mondiale.

La visite a permis aux visiteurs d'effectuer un passionnant voyage à travers le temps. C'est ainsi que l'hôtel du préfet a pu reprendre toute sa dimension historique à travers non seulement son emplacement stratégique en face du Champ de Mars, la nature des matériaux employés, son architecture et les armoiries figurant sur

photo : Préfecture

Cour d'honneur de la Préfecture en présence du public ses façades, mais également à travers les divers éléments composant le mobilier et la vaisselle des salles de réception, le service Empire décoratif relatant les victoires de Napoléon, et les changements d'affectation des différentes pièces.

Ce fut aussi l'occasion de montrer le bureau du Préfet et de rappeler l'évolution de sa mission jusqu'à nos jours, fonction qui a su résister aux bouleversements politiques et constituer l'unique fil conducteur depuis deux siècles.

La journée de la Sécurité Intérieure (JSI) du 10 octobre 2009

«Dialoguez avec les acteurs de votre sécurité»

Pour la deuxième année, tous les services de l'Etat dans chaque département concourant à la sécurité se sont coordonnés pour présenter le 10 octobre 2009 au grand public leurs missions, leurs métiers et leurs moyens dans toute leur diversité, mais aussi leur complémentarité.



photo : gendarmerie

Dans le Haut-Rhin, cette manifestation s'est déroulée dans la galerie marchande, ainsi que sur le parking du Centre Commercial Carrefour «Ile Napoléon» de Mulhouse-Illzach.

Tout au long de la journée, des expositions, démonstrations et présentations de matériel ont été organisés autour des pôles suivants :

- police scientifique et technique,
- protection, secours, assistance,



photo : gendarmerie

- forces d'intervention,
- sécurité civile,
- espace dynamique cynophile,
- espace dynamique sécurité routière,
- espaces métiers.

Il a été ainsi offert la possibilité à 17 000 personnes d'aller à la rencontre de 80 policiers, gendarmes, pompiers, personnels de la sécurité civile et de la Préfecture qui protègent les personnes et les biens, garantissent la paix publique, sécurisent nos routes, organisent secours et assistance en cas d'accident ou de catastrophes naturelles. Toutes celles et tous ceux qui, dans des conditions souvent difficiles, nous protègent, sur le terrain au quotidien.

Les espaces dynamiques cynophile, sécurité routière ainsi que les démonstrations de secourisme ont été très appréciés des visiteurs.



photo : Préfecture

Haut-Rhin

Signature d'un protocole de coordination préfecture/services pénitentiaires relatif à la délivrance ou le renouvellement des titres de séjour des étrangers placés sous main de justice

photo : Préfecture



Le jeudi 1^{er} octobre 2009, à 14 heures, la préfecture du Haut-Rhin a signé un «protocole de coordination concernant l'obtention ou le renouvellement du titre de séjour, et de l'accès au séjour des personnes étrangères placées sous main de justice», avec les services pénitentiaires (directeur interrégional, directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, directeurs des 3 établissements pénitentiaires du département (Mulhouse, Colmar et Ensisheim) et le point d'accès au droit présidé par la présidente du TGI de Colmar.

Cette démarche a été initiée par les différents partenaires sur la base de la circulaire du Garde des Sceaux, Ministre de la justice, du 7 juillet 2008, adressée aux préfets, en vue de faciliter la collaboration entre les services de la préfecture, les autorités judiciaires, les délégués du Médiateur de la République, le directeur du SPIP et les directeurs des établissements pénitentiaires. A ce jour, seules deux ou trois préfectures ont signé un tel document (dont la Seine-et-Marne et la Moselle).

La signature de ce protocole de coordination dans le Haut-Rhin constitue, en fait, «une première» au niveau national dans la mesure où la collaboration portera non seulement sur le renouvellement des titres de séjour des étrangers placés sous main de justice mais également sur l'obtention du titre de séjour initial.

Les signataires du protocole :

- Monsieur Stéphane GUYON, Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture représentant M. Pierre-André PEYVEL - Préfet ;
- Monsieur André SANCHEZ, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires (DISP) Est Strasbourg ;
- Madame Sonia GARRIGUE-PERESS, Présidente du Tribunal de Grande Instance de Colmar et Présidente du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) du Haut-Rhin ;
- Madame Nathalie NOEL, Directrice du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Haut-Rhin ;
- Monsieur Michel SCHWINDENHAMMER, Directeur de la Maison Centrale d'Ensisheim ;
- Madame Isabelle WINCKLER, Directrice de la Maison d'Arrêt de Mulhouse ;
- Madame Solange HUCHET, Adjointe au Directeur, représentant Monsieur Daniel ZANETI, Directeur de la Maison d'Arrêt de Colmar ;
- Monsieur Bernard RODENSTEIN, Président de l'association ESPOIR, représentant le Point d'Accès au Droit en milieu pénitentiaire.

Rencontre interrégionale de la zone grand Est du service des droits des femmes et de l'égalité

Les 23 et 24 septembre 2009, s'est tenue pour la première fois à la Préfecture du Haut-Rhin, une rencontre interrégionale de la zone grand Est du Service des Droits des femmes et de l'Égalité (SDFE).



photo : Préfecture

Ces rencontres interrégionales existent depuis 2007 dans 4 zones définies par le SDFE :

- zone 1 : Nord-Ouest,
- zone 2 : Grand-Est,
- zone 3 : Sud-Ouest,
- zone 4 : Sud-Est.

La première année, le thème de travail retenu était «Femmes et égalité professionnelle». En 2008, la thématique était « la lutte contre les violences faites aux femmes ». 2010 sera l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le thème «femmes et pauvreté» retenu cette année s'inscrit donc dans cette perspective.

Etaient présentes les déléguées régionales aux droits des femmes et les chargées de mission départementales du Nord Pas de Calais, de Picardie, de Champagne-Ardenne, de Lorraine, d'Alsace, de Franche-Comté et de Bourgogne.

Pendant ces deux journées de travail,

les échanges et les témoignages ont porté sur les sujets suivants :

- impact de la crise financière sur les femmes en situation de fragilité sociale, femmes et minima sociaux, accès aux soins ;
- niveau des retraites des femmes, pauvreté et isolement des femmes âgées ;
- femmes et travail précaire, travailleuses pauvres, temps partiel subi, emplois sous qualifiés, contrats précaires ;
- femmes et rupture familiale, impacts de la pauvreté sur la vie familiale, familles mono-parentales ;
- violences conjugales et pauvreté ;
- femmes en errance.

Bilan du plan de relance dans le Haut-Rhin au 28 septembre 2009

Le 4 décembre 2008, le Président de la République a annoncé à Douai un plan de relance massif doté de 26 milliards d'euros pour soutenir l'investissement, sauver des emplois et aider les ménages.

Le 28 septembre dernier, un bilan du plan de relance dans le Haut-Rhin a été réalisé à l'occasion d'un point presse à Mulhouse en présence notamment du Maire de Mulhouse et des Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Les investissements sont les suivants :

6 chantiers, soutenus par le plan de relance, sont en cours dans le Haut-Rhin :

- La construction de la ligne nouvelle du Tram-Train Mulhouse-Thann-Kruth,
- La réfection des façades du Musée de l'Automobile,
- La rénovation de la toiture de l'église de Wattwiller,
- La dépollution du site Hôtel de police de la Mertzau à Mulhouse,
- L'aménagement et la sécurisation d'un site à Jungholtz au titre du Massif Vosgien,
- L'amélioration de la sécurité du Centre Hospitalier de Mulhouse (en psychiatrie),
- les travaux préparatoires à la réalisation de la seconde phase du projet de la LGV Est-européenne.

Dans le cadre du volet immobilier de l'Etat, plusieurs opérations sont en cours :

- La Préfecture de Colmar : remplacement des fenêtres,
 - La Cité administrative de Colmar : isolation toiture et combles,
 - La Cité administrative de Colmar : remplacement des fenêtres,
 - La Direction Générale des Finances Publiques (GFIP) : remplacement des fenêtres (Colmar), changement de chaudière (Guebwiller), changement de chaudière (Saint-Louis), traitement des matériaux amiante (Thann).
- Une opération est achevée à la DGFIP : étanchéité des toitures (Altkirch).

Le plan de relance comporte également un volet de soutien à l'investissement des collectivités locales en permettant aux collectivités qui s'engagent à investir davantage en 2009 que la moyenne des quatre années 2004-2007 et de bénéficier du versement anticipé du Fonds de Compensation de la TVA. Ainsi, ces communes percevront l'équivalent de deux années de remboursement en 2009. Dans le Haut-Rhin, 255 collectivités ont demandé à obtenir le remboursement anticipé de la TVA, concrétisant le grand succès de cette mesure. Elles se sont ainsi engagées à porter leurs dépenses

d'investissement à 678 M€ dans le Haut-Rhin en 2009. Cette mesure permet d'augmenter de 55% leurs investissements par rapport à la moyenne de référence.

Concernant le volet automobile, dans le Haut-Rhin, 2 913 véhicules ont bénéficié de la prime à la casse. Cette prime soutient ainsi efficacement les ventes de véhicules neufs en 2009 dans la région.

Le plan de relance finance également les mesures de chômage partiel afin de limiter l'impact de la baisse de l'activité sur le niveau de l'emploi. 1,6 M€ ont d'ores et déjà été dépensés dans le Haut-Rhin pour 564 entreprises. Il contribue également à aider les licenciés économiques en recherche d'emploi par la prise en charge de dépenses d'accompagnement en particulier dans le cadre de la convention de reclassement personnalisé (CRP). 1 260 personnes dans le Haut-Rhin ont bénéficié de ce dispositif.

Le plan de relance de l'économie comporte également un volet en faveur du soutien du pouvoir d'achat des ménages les plus modestes. Cela s'est traduit par le versement d'une prime de solidarité active d'un montant de 200 € à 40 862 ménages dans le Haut-Rhin.

Dans le cadre du suivi du plan de financement de l'économie, le seuil de 200 entreprises ayant saisi le médiateur du crédit a été dépassé. 92% des dossiers déposés ont été acceptés en médiation. 133 dossiers ont été clôturés avec un succès de l'ordre de 62 %. 16,76 millions d'€ d'encours de crédit ont été traités en médiation au 30 août 2009. Depuis son lancement, le dispositif a contribué à conforter près de 83 sociétés dans leur activité et à préserver 508 emplois.

Depuis le début de la crise, le secrétariat permanent de la Commission des Chefs de Services Financiers a enregistré 26 saisines effectives. 18 moratoires ont été accordés (d'une durée de 3 à 36 mois pour un montant de dette compris entre 14 000 et 485 000 €).

Au total au 11 septembre 2009, les opérations «Plan de Relance» ont permis de sauver, créer ou aider 6 219 emplois dans le Haut-Rhin.

Taux de chômage au 1^{er} semestre 2009

	1 ^{er} trimestre 2009	2 ^{ème} trimestre 2009	Evolution sur 1 trimestre	4 ^{ème} trimestre 2008	Evolution sur 1 an
Haut-Rhin	8,2	9,0	+ 0,7	6,9	2,1
Alsace	7,7	8,4	+ 0,7	6,6	2,0
France	8,5	9,1	+ 0,7	7,8	1,8

La relance est en marche dans le Haut-Rhin



Dans le Haut-Rhin : rénovation à Mulhouse des façades du musée national de l'automobile "Collection Schlumpf" et travaux d'infrastructure du tram-train Mulhouse-Vallée de la Thur.



Le Gouvernement et les entreprises publiques accélèrent les projets d'investissement dans votre région pour donner du travail aux entreprises, pour soutenir l'emploi et pour améliorer votre vie quotidienne. Pour en savoir plus et retrouver les 1000 projets de la relance, rendez-vous sur

www.relance.gouv.fr



	2 ^{ème} trimestre 2009	Evolution annuelle en points	
		trimestrielle	annuelle
Guebwiller	7,4	0,7	2,3
Thann - Cernay	8,4	0,7	2,1
Mulhouse	11,1	0,6	2,2
Saint-Louis	6,8	0,5	1,3
Altkirch	6,5	0,6	1,6
Colmar - Neuf-Brisach	8,1	0,9	2,3
TOTAL	9,0	0,7	2,1

MESURES JEUNES ACTIFS Mobilisation pour l'emploi des jeunes

30 000 passerelles vers l'emploi dans les collectivités territoriales

Pour les jeunes, c'est la chance d'acquérir une première expérience professionnelle.

Afin d'aider les jeunes de moins de 26 ans rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, l'Etat propose pour le second semestre 2009, prioritairement dans les collectivités territoriales, mais également dans le secteur associatif, un contrat d'accompagnement vers l'emploi sous forme de «CAE passerelles».

Il s'agit de permettre à des jeunes d'acquérir, dans le cadre d'un contrat de travail, une première expérience professionnelle permettant de développer ou de consolider des compétences transférables par la suite vers le secteur privé.

Ce contrat est signé pour une durée de 12 mois. Il ouvre droit pour l'employeur à une aide de l'Etat équivalente à au moins 90 % du salaire au niveau du SMIC et à des exonérations de charges sociales et fiscales.

A titre d'exemple, pour une collectivité territoriale de moins de 10 salariés qui embaucherait un jeune en CAE-passerelle pour une durée de 20 heures de travail hebdomadaire, le coût est réduit à 104 € par mois, en régime d'auto-assurance pour le risque chômage.

CONDITIONS D'ACCES

- Etre employeur du secteur non marchand.
- Etre âgé de 16 à 25 ans révolus et rencontrer des difficultés d'accès au marché du travail. Les jeunes diplômés pourront y trouver l'occasion d'acquérir une première expérience professionnelle ou d'effectuer une réorientation professionnelle.

COMMENT EN BENEFICIER ?

Il convient de faire une demande de convention auprès de Pôle emploi ou des missions locales.

L'aide est versée mensuellement et par avance par l'Agence de Services et de Paiement (ASP). Le premier versement intervient dès la signature de la convention et au plus tard dans le mois de l'embauche.

Signature du Document Général d'Orientations en sécurité routière

Le Comité interministériel à la sécurité routière, réuni sous la présidence du Premier Ministre le 13 février 2008, a décidé des mesures nécessaires pour combattre les comportements à risques et les multiples causes d'accidents pour atteindre l'objectif national de réduire le nombre de personnes tuées à moins de 3000 d'ici 2012 en France.

Le Document Général d'Orientations en sécurité routière (DGO) constitue, au niveau local, l'outil de programmation et de mobilisation pour faire reculer le nombre et la gravité des accidents.

Monsieur Pierre-André PEYVEL, Préfet du Haut-Rhin, a signé le DGO 2008-2012 du Haut-Rhin avec M. Pascal SCHULTZ, Procureur de la République de COLMAR, M. Jean-Pierre ALACCHI, Procureur de la République de MULHOUSE et les partenaires concernés, lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée le lundi 14 septembre 2009 à la Préfecture du Haut-Rhin à COLMAR.

Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Commandant de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière de la Gendarmerie Nationale, le Chef du service habitat, urbanisme, transport et sécurité à la Direction Départementale de l'Equipement et le coordinateur sécurité routière en DDE étaient également présents.

Le Document Général d'Orientations définit, à partir d'une analyse très fine de cinq ans d'accidentalité dans le département, les axes prioritaires de la politique départementale à mettre en œuvre dans les années à venir pour lutter contre l'insécurité routière.

Il constitue le fruit d'un large travail de réflexion et de concertation mené avec les partenaires sécurité routière dans le département.

Cinq enjeux ont ainsi été retenus dans le département : les 4 enjeux nationaux que sont l'alcool, la vitesse, les jeunes, les deux-roues motorisés et un 5^{ème} enjeu spécifique local, le risque routier professionnel.

Chacun de ces enjeux a été décliné en terme d'orientations d'actions dans les différents domaines que sont : l'infrastructure, l'éducation, l'information, la formation et le contrôle-sanction. Ces orientations seront traduites en terme d'actions et mises en œuvre dans le cadre des Plans Départementaux d'Actions de Sécurité Routière annuels (PDASR).

Le Document Général d'Orientations en sécurité routière pour le Haut-Rhin peut être consulté sur le site : www.haut-rhin.pref.gouv.fr ou www.sr68.fr

L'étude d'enjeux relative à l'accidentologie locale pour la période 2002-2006 peut être consultée sur le site : www.sr68.fr



photo : DDE

Ont également signé le DGO :

- Pour le Président du Conseil Général : M. Bernard NOTTER, Vice-Président du Conseil Général
- Pour le Maire de Mulhouse : M. Paul QUIN, Adjoint au Maire de Mulhouse
- Pour le Maire de Colmar : M. Daniel MEYER, Adjoint au Maire de Colmar
- Pour l'Association des Maires du Haut-Rhin : M. André DENEUVILLE, Maire d'Appenwihr
- M. Jean-Paul MULLER, Président de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle
- M. Charles BRUN, Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- M. Jean-Marie SCHAPPLER, Président de la Caisse d'Assurance Accidents Agricole du Haut-Rhin et Maire de Weckolsheim.

Sécurité routière : un nouveau matériel à la disposition des collectivités territoriales

La vitesse fait partie des 5 enjeux de sécurité routière retenus pour la période 2008-2012 au niveau départemental avec l'alcool, les jeunes, les deux-roues motorisés et le risque routier professionnel.

La Préfecture - coordination sécurité routière a acquis un panneau mobile indicateur de vitesse qu'elle met à la disposition des collectivités territoriales pour permettre aux élus de mener des actions de sensibilisation au respect des limitations de vitesse auprès des usagers de la route.

Ce panneau a été récemment prêté à la commune d'ANDOLSHEIM à l'occasion de la semaine de la sécurité routière.

Ce matériel permet de rendre les conducteurs attentifs aux vitesses effectivement pratiquées en agglomération. Le radar intégré dans le panneau, affiche instantanément la vitesse en km/h. L'affichage peut être paramétré pour ne pas indiquer la vitesse au-delà d'un seuil. Son installation est facilitée puisqu'il fonctionne sur batterie et ne nécessite donc pas de disposer d'une arrivée électrique.

Le panneau permet d'établir un relevé des vitesses constatées pendant la durée de l'opération. L'analyse des données et l'établissement de statistiques (vitesse moyenne, vitesse pratiquée par 85% des usagers) effectués par les services de la DDE permettent d'apporter une aide à la commune dans le choix des aménagements de la voirie et pour les mesures de police à prendre.

L'action de prévention est suivie d'une opération de contrôle menée par les forces de l'ordre.

Ce dispositif, prêté pendant une semaine, fait l'objet d'une convention entre la commune et le Préfet.



photo : Préfecture

Les collectivités qui souhaitent pouvoir utiliser ce matériel doivent contacter la direction départementale de l'Équipement du Haut-Rhin :

Par courrier : DDE du Haut-Rhin - Bureau sécurité routière - Cité administrative - 3, rue Fleishhauer - 68026 Colmar cedex

Par courriel : srgc.dde-68@developpement-durable.gouv.fr

Par fax : 03 89 24 83 81

ACCIDENTOLOGIE HAUT-RHIN

janvier à septembre 2009

L'évolution de l'accidentologie pour la période de janvier à septembre 2009 fait apparaître une augmentation du nombre de tués ; les victimes sont principalement des usagers de véhicules légers et de motos.

Bilan janvier à septembre	9 mois 2009 chiffres provisoires	9 mois 2008	% évolution 2009/2008
Accidents corporels			
France	52 178	54 993	- 5,1
Haut-Rhin	405	418	- 3,1
Tués			
France	3 204	3 140	+ 2,0
Haut-Rhin	37	33	+ 12,1
Blessés			
France	63 927	69 623	- 8,2
Haut-Rhin	466	532	- 12,4



La page d'accueil du portail Internet des services de l'Etat dans le Haut-Rhin

www.haut-rhin.pref.gouv.fr

met à la disposition des élus et du grand public une foire aux questions régulièrement mise à jour, ainsi que des informations sur les mesures d'hygiène et le plan de vaccination.

photo : SDIS 68

Exercice au tunnel Maurice Lemaire du 18 septembre 2009



Suite à un accrochage au milieu du tunnel, une voiture légère s'embrase. Malgré l'arrivée rapide des secours de la société concessionnaire, renforcés par les secours publics, le feu se propage à une fourgonnette puis à un poids lourd. 40 usagers dont 12 blessés seront évacués de l'ouvrage et pris en charge par une structure médicale de chaque côté.

Organisé conjointement par les préfetures et les SDIS des départements des Vosges et du Haut-Rhin, il a permis cette année de répondre à plusieurs objectifs. Tout d'abord de confirmer la validation des dispositions particulières du plan ORSEC applicables au tunnel, puis de tester :

- Une nouvelle organisation du commandement avec l'activation d'un PCO (Poste de Commandement

Opérationnel) côté Alsace en liaison directe avec son homologue des Vosges.

- Une médicalisation de la navette d'évacuation qui permet de réduire considérablement la durée de prise en charge d'un éventuel blessé grave.
- Une amélioration de l'interconnexion avec la gendarmerie nationale afin de garantir au plus vite l'identification des victimes.

Cet exercice a nécessité l'implication d'environ 85 sapeurs-pompiers des SDIS du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, des équipages des services d'aide médicale d'urgence de ces deux départements ainsi que la présence conséquente des forces de l'ordre.

photo : Préfecture

Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer



A l'occasion de la 16^{ème} journée mondiale contre la maladie, Mme Nora BERRA - Secrétaire d'Etat en charge des Aînés a inauguré le 21 septembre 2009 à Mulhouse, la première Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA).

C'est pour mieux répondre aux besoins des malades et de leur famille qu'un plan Alzheimer pour les années 2008-2012 a été annoncé par le Président de la République. Ce plan insiste tout particulièrement sur la nécessité d'une meilleure organisation

du système médico-social afin d'offrir une réponse personnalisée et évolutive aux personnes atteintes de cette maladie, ainsi qu'à leurs proches.

La MAIA de Mulhouse portée par le Conseil Général du Haut-Rhin constituera un « guichet unique » pour les utilisateurs. Ce site est le seul opérationnel parmi les dix sept sites pilotes retenus par le Ministère de la Santé et la Caisse Nationale pour l'Autonomie.

Les autres visites ministérielles :

- ▷ 18 juillet 2009 : déplacement de M. Frédéric MITTERAND, ministre de la Culture et de la Communication et de M. Alain JOYANDET, Secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie dans le cadre du départ de la 14^{ème} étape du Tour de France à COLMAR.
- ▷ 3 octobre 2009 : déplacement de M. Jean-Marie BOCKEL, secrétaire d'Etat à la Justice pour rencontrer les magistrats de permanence au tribunal de grande instance de COLMAR et les fonctionnaires mobilisés à l'occasion de la manifestation antinucléaire européenne.
- ▷ 16 octobre 2009 : déplacement de M. Benoist APPARU pour clôturer le congrès de l'Union nationale de la propriété immobilière qui s'est tenu à COLMAR.



La Lettre du Préfet et des Services de l'Etat, 7 rue Bruat - B.P. 10489 - 68020 COLMAR - Tél. 03.89.29.20.00 - Télécopie 03.89.23.36.61
 Directeur de la publication : Laurent GANDRA-MORENO, Directeur de Cabinet du Préfet - Rédaction/Coordination : Agnès REINSTETTEL - Réalisation : Valérie DENNY
 Impression : Imprimerie de la Préfecture - Tirage : 1 000 exemplaires
 Reproduction autorisée sous réserve de la mention d'origine. Nous remercions l'ensemble des services de l'Etat dans le Haut-Rhin qui ont contribué à la réalisation de ce numéro.